

Document de fonctionnement et d'accueil



MRC DE L'ASSOMPTION

Table de concertation solidarité pauvreté de la MRC L'Assomption

Mission :

Rassembler et mobiliser les partenaires qui travaillent à améliorer les conditions des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans la MRC L'Assomption.

Objectif principal :

Mettre en place des alternatives pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion et sensibiliser la population à cette réalité vécue dans la MRC L'Assomption.

Objectifs :

- Être un lieu de diffusion d'informations sur les questions relatives à la pauvreté et l'exclusion sociale
- Être un lieu de réseautage, de partage d'informations et de formations entre les partenaires en lien avec la mission de la Table
- Sensibiliser la population à la pauvreté vécue dans la MRC L'Assomption entre autres par la réalisation de la journée mondiale du refus de la misère
- Mener et/ou appuyer les différentes initiatives des organismes du milieu, en menant des actions concertées, qui contribuent à améliorer la qualité de vie des personnes et des familles en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (ex. : les frigos verts).

Historique :

La table de concertation solidarité pauvreté de la MRC L'Assomption est née en l'an 2000. Elle a toujours regroupé les organismes œuvrant auprès des personnes en contexte de pauvreté et d'exclusion sociale.

Préparation des rencontres par le COCO :

Les rencontres sont préparées par un comité de coordination (COCO) composé de l'organisation communautaire et minimalement d'un membre qui se porte volontaire, lors de la première rencontre de l'année. Le comité a pour mandat de préparer les ordres du jour, diffuser les comptes rendu, réserver les salles, faire la liste des membres, gérer les adhésions et animer les réunions.

Enjeux-priorités:

Selon les priorités déterminées par les membres en lien avec la mission de la table.

Description des participants :

Afin de réaliser la mission de la concertation, toute organisation qui a un intérêt peut se joindre aux rencontres en ayant communiqué avec le service de l'organisation communautaire. Toutes les informations en lien avec la table lui seront alors communiquées.

Description des rencontres :

Les membres de la Table se réunissent 3 à 4 fois par année. Il n'y a jamais de rencontre au mois de décembre. Idéalement, les réunions ont lieu les mercredis et ont une durée de 3 heures dans la journée.

Comités :

Les comités seront créés selon les besoins et ils se nomment un « porteur » volontaire pour partager les informations lors des rencontres de la Table.

Annulations des rencontres :

Lorsque le Centre de services scolaires des Affluents est fermé, la rencontre est annulée **et n'est pas reportée**. Les membres présents constituent le quorum.

Les outils de la table :

- Le secrétariat sera fait par alternance dont le tableau sera mis à jour par le service de l'organisation communautaire. Un canevas de prise de notes sera fait par le COCO. Il s'agit d'un résumé simple et non d'un verbatim.
- La liste des membres sera mise à jour par le COCO.
- Un sondage réalisé par le COCO sera fait en fin d'année sur l'appréciation des rencontres et pour déterminer les thèmes/invités de l'année.

Conditions de succès :

Implication des membres et leur participation dans le respect de chacun et des objectifs de la table. Chaque membre est invité à rester à l'affût des opportunités d'invités ponctuels ou de nouveaux membres pour s'impliquer à la Table.

Fiche d'adhésion

Les membres ont voté de payer des frais de **10\$ par année** pour participer aux rencontres. Ce montant sert principalement à payer le café et les collations. Vous pouvez vous inscrire via la plateforme Zeffy : <https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/ea6633e0-8b74-4a66-ba29-d86ad17249a8> idéalement avant la fin du mois de septembre de chaque année. Vous devrez écrire le nom de l'organisme, votre courriel, prénom et nom. Toutefois, si vous éprouvez des problèmes à payer par carte de crédit ou carte débit, veuillez communiquer avec Julien Paradis du CJE L'Assomption et membre du COCO, par courriel : julien.paradis@cjela.qc.ca

Advenant qu'un organisme ne paye pas sa cotisation, il ne sera pas exclu des rencontres.

Coordonnées courriel des membres du COCO

anick.st-denis@ssss.gouv.qc.ca

julien.paradis@cjela.qc.ca